



Le contrôle parlementaire en temps de guerre

Alors que la guerre se prolongeait, les membres de la Chambre et du Sénat qui avaient réussi à échapper à l'occupation allemande reprirent peu à peu leur mission de contrôle. Dès 1916, il fut à nouveau possible de poser des questions écrites au gouvernement à Sainte-Adresse et, en 1918, une 'Assemblée amicale' réunit même tous les parlementaires qui se trouvaient hors du territoire occupé.

Les visites de terrain étaient aussi pour les parlementaires une autre façon d'exercer leur mission de contrôle en temps de guerre. On voit ici, en haut à gauche, le député anversois Frans Van Cauwelaert (avec un casque militaire) visitant la ligne de front de l'Yser en août 1918. Les photos de droite montrent quant à elles un groupe de parlementaires en visite à la fabrique de munitions belge dans le Nord de la France.